

## Communiqué de presse

Paris, le 13 juin 2019

### Publication du rapport annuel de l'IEOM

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), banque centrale des Collectivités d'outre-mer du Pacifique, présente les **faits saillants de son activité en 2018**.



**En 2018 dans les Collectivités d'outre-mer (COM) du Pacifique, les évolutions conjoncturelles demeurent très hétérogènes, comme en 2017.**

Dans l'ensemble des COM du Pacifique, la consommation des ménages continue de progresser, l'investissement demeure plutôt bien orienté tandis que l'activité bancaire accompagne la dynamique économique : la croissance des encours observée les années précédentes se poursuit. Comme en 2017, les prix ont légèrement progressé sur l'année et demeurent principalement tirés à la hausse par le poste énergétique. Cette évolution demeure très corrélée à celle observée au niveau national.

**Pour l'avenir, l'économie verte constitue un levier de croissance durable** qui figure parmi les axes de développement prioritaires identifiés dans le Livre Bleu issu des Assises des Outre-mer, et que l'IEOM a souhaité éclairer au travers d'une étude dédiée.

**Banque centrale de plein exercice pour les 3 collectivités françaises du Pacifique**, l'IEOM a poursuivi, en 2018, le développement de son projet de refonte de la politique monétaire, visant à moderniser le financement de l'économie en simplifiant les modalités de refinancement des établissements de crédit.

Depuis cette année, **l'IEOM est opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière des publics (« EDUCFI »)** et, à ce titre, ses agences initient des actions de sensibilisation et de formation, en lien avec les sphères éducative et sociale.

Le Rapport annuel 2018 de l'IEOM est disponible [ici](#)

**L'IEDOM** assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

**L'IEOM** est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

**Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr) et [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)**